Grand-Duché de Luxembourg

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
DALHEIM

AVIS D'AFFICHAGE

Conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la requête de la société Post Luxembourg.

pour l'exploitation des installations de production de froid d'une puissance frigorifique totale de 59 kW et d'une quantité en fluide réfrigérant totale de 17 kg, à Filsdorf, 11, Lëtzebuergerstrooss

a été accordée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité en date du 6 novembre 2026 (arrêté n° 3/26/0120).

Une copie de la décision est à disposition du public à la maison communale, où elle peut être consultée sans déplacement.

Sur demande une copie en version papier est remise au requérant contre paiement des frais.

Le présent avis est affiché du 12 novembre 2026 au 21 décembre 2026

Dalheim, le 11 novembre 2026

La secrétaire communale f.f.
Tamara MANGERICH

Le bourgmestre
Romain KILL

Grand-Duché de Luxembourg

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
DALHEIM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié est affiché conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 40 jours, soit du 12 novembre 2026 au 21 décembre 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

La secrétaire communale f.f.
Tamara MANGERICH

Le bourgmestre
Romain KILL